

VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT EN CENTRE ARDECHE

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche lance un appel à projet intitulé « Travailleur autrement » pour accompagner l'émergence et le développement d'espaces de travail partagé en Centre Ardèche.

Qu'entend-on par espaces de travail partagé ?

Les espaces de travail partagé peuvent prendre différentes formes : espaces de coworking, espaces collaboratifs, tiers lieux, ateliers partagés ... Les principes de fonctionnement reposent sur la mutualisation d'espaces, d'équipements et d'outils, le partage de réseaux et de compétences, la collaboration et la convivialité.

Pourquoi lancer cet appel à projet ?

L'émergence des espaces de travail partagé s'inscrit dans un mouvement de fond touchant l'ensemble du territoire. Les échanges réguliers avec les tiers lieux existant font apparaître que la demande d'intégrer ces lieux est en pleine expansion, ce phénomène a également été amplifié par la crise sanitaire. Ces tiers-lieux sont localement porteurs de dynamiques économiques et sociales très structurantes et leur essor préfigure celui des nouvelles manières de travailler (télétravail, travailleurs indépendants). Ces lieux visent à renforcer l'attractivité en direction des salariés et des entrepreneurs qui souhaitent rester ou s'implanter en Centre Ardèche.

En contribuant à développer des activités de proximité, ces lieux sont des acteurs essentiels de la transition numérique et écologique dans les territoires. Répondre aux évolutions qui marquent notre territoire avec l'arrivée de nouvelles populations venant des pôles urbains en quête d'une qualité de vie et compléter le maillage territorial des espaces existants rejoignent pleinement la stratégie de l'Agglo : garder ou capter de nouveaux talents !

À qui s'adresse cet appel à projet ?

Cet appel à projet s'adresse aux porteurs de projet d'initiative privée.

Comment fonctionne l'appel à projet ?

L'appel à projet est doté d'un fonds de 30 000 € avec un montant maximum de 10 000 € par projet. Il permet de financer des dépenses de travaux et/ou d'investissement.

Les porteurs de projet ont jusqu'au 30 octobre 2021 pour faire connaître leur projet. Aux lauréats, il sera proposé de rejoindre la Trame 07 qui fédère les tiers-lieux ardéchois.

Pour en savoir plus : privas-centre-ardeche.fr et economie@privas-centre-ardeche.fr